

OBJET DU MARCHÉ :**RÉFÉRENCE : 2026DDP33****REMPLACEMENT, ENTRETIEN ET MAINTENANCE DE 2 ASCENSEURS –EHPAD "ARCHIPEL"–
76480 DUCLAIR****I - IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR :**

LOGEAL IMMOBILIERE SA
 5 Rue Saint Pierre - Boîte Postale 158 - 76194 YVETOT CEDEX
 TEL : 02.35.95.92.00

II – COMMUNICATION**Moyen d'accès aux documents de la consultation :**

- Lien URL d'accès vers les documents de la consultation
- Description des modalités d'accès aux documents de la consultation

Les demandes de dossier de consultation sont **téléchargeables sur le site** <https://www.marches-securises.fr/>

III- PROCEDURE

Type de procédure : procédure adaptée passée en application du code de la commande publique entré en vigueur au 1^{er} avril 2019.

Procédure adaptée ouverte**Critères de sélection des candidatures (cf. également l'article prévu à cet effet dans le règlement de la consultation)**

- aptitude à exercer l'activité professionnelle conditions / moyens de preuve
- capacité économique et financière conditions / moyens de preuve
- capacités techniques et professionnelles conditions / moyens de preuve

Critères de jugement des offres (cf. également l'article prévu à cet effet dans le règlement de la consultation)

CRITÈRES DE JUGEMENT	CALCUL DE LA NOTE	PONDÉRATION
1 - Valeur technique jugée sur la base du mémoire remis :	Addition des notes colonne de gauche ci-contre pour faire 60 points	60 pts
Organisation et structure de la société pour la réalisation des Travaux et de la Maintenance /10		
Durée d'immobilisation de la société pour la réalisation des travaux /10		
Qualité des produits et des solutions proposées pour la réalisation des travaux /35		
Démarche environnementale RSE proposée par le prestataire pour l'exécution du marché /5		
2 - Prix des prestations	40 pour le prix le plus bas puis classement relatif (prix le plus bas / prix proposé) *40	40 pts

Possibilité d'attribution sans négociation : oui

Négociation : L'acheteur se réserve le droit de négocier avec l'ensemble des candidats admis sur tous les éléments de l'offre (Prix + Qualité technique). Le cas échéant, il sera procédé à des entretiens individuels et/ou à des échanges écrits entre l'acheteur public et les candidats.

Techniques d'achat : sans objet

Réduction du nombre de candidats : non

La présente consultation est lancée **SANS VARIANTES OBLIGATOIRES** (article R.2151-9 du code de la commande publique).

En ce qui concerne le sujet des Variantes facultatives (émises à l'initiative de l'entreprise selon l'article R.2151-8 du code de la commande publique, elles sont interdites.

Présentation des offres par catalogue électronique

Sans objet

IV - IDENTIFICATION DU MARCHE

Intitulé du Marché : REMPLACEMENT, ENTRETIEN ET MAINTENANCE DE 2 ASCENSEURS – EHPAD "ARCHIPEL" – 76480 DUCLAIR

Type de marché : travaux et maintenance

Lieu principal d'exécution : DUCLAIR

Délai d'exécution prévu :

Concernant la partie travaux :

Le délai d'exécution global est fixé à **8 mois** à compter de la notification de l'ordre de service de préparation et d'installation de chantier (2 mois pour la période de préparation et d'installation du chantier et 6 mois y compris congés pour la durée d'exécution des travaux et du chantier à proprement parler).

La volonté du Maître d'ouvrage est de réaliser l'opération de la manière suivante :

- 1 ascenseur le plus rapidement possible et 1 ascenseur en 2027.

En tout état de cause, l'ensemble des travaux devra être terminé pour le **25 juin 2027** maximum.

Le soumissionnaire devra donc, faire part dans le cadre de réponse technique, de ses possibilités sur la base d'un ordre de service transmis début octobre 2026.

Concernant la partie entretien et maintenance :

Les prestations de maintenance prendront effet à compter de la mise en service de chaque appareil pour une période ferme de 24 mois.

L'existence de tranche : non

Il n'y a pas de tranches ferme(s) ni de tranche conditionnelle(s)

V - DESIGNATION DES LOTS :

Marché alloti : non

LOT UNIQUE

VI – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

Visite obligatoire : non

VII – REMISE DES OFFRES

DATE LIMITE DE RECEPTION DES OFFRES : le mardi 15 septembre 2026 à 17h30

ADRESSE OU ELLES DOIVENT ETRE TRANSMISES :

Les offres seront à retourner par voie électronique à l'adresse suivante <https://www.marches-securises.fr/>

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir une demande écrite à LOGEAL IMMOBILIERE par voie dématérialisée via la plate-forme de dématérialisation www.marches-securises.com ou par courriel au plus tard 7 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres.

- Renseignements d'ordre administratif :

Maître d'ouvrage

LOGEAL IMMOBILIERE S.A.

Mme DUFOUR Murielle - Tel. : 02.35.56.34.72

Direction Administrative et Financière

Gestionnaire des Marchés

- Renseignements d'ordre technique

Maître d'ouvrage

Thomas TAUSKY – Tél : 02.35.95.92.41

Direction Développement du Patrimoine

Chargée d'Opérations

DELAIS ET VOIES DE RECOURS :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

Nous vous informons que vous pouvez exercer :

- 1°) Soit un référé précontractuel, en vertu des articles 1441-2 du code de procédure civile et R. 2182-1 du code de la commande publique, dans un délai de 11 jours (si envoi des courriers de rejets par voie électronique et/ou télécopie) ou 16 jours (si envoi par LRAR) à compter de la date d'envoi de la notification du courrier de rejet.
- 2°) Soit un référé contractuel, en vertu de l'article 1441-3 du code de procédure civile, dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution du contrat au JOUE (si marché formalisé) ou à compter de la notification de la conclusion du contrat (pour les marchés fondés sur un accord cadre ou un système d'acquisition dynamique).
- 3°) Soit un recours en contestation de validité du contrat, action pouvant être engagée dans un délai de 2 mois à compter de la date de publication de l'avis d'attribution.

Le tribunal compétent est le Tribunal Judiciaire de Lille.

DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION : Le 20/07/2026